



# Masoala News

N°11 Oct, Nov, Déc 2005

200520052005

## Chers Lecteurs,

Au cours de ce dernier trimestre, Masoala était en effervescence. C'est en octobre et novembre en effet que d'habitude les paysans brûlent les jachères, font les défrichements et se préparent pour la saison des pluies qui arrive. Pour les pêcheurs, cette période est propice pour la pêche, après le passage de l'hiver pendant lequel la sortie en haute mer est assez périlleuse. Et pour couronner le tout, la moitié des visiteurs annuels du parc arrivent pendant ces trois mois. Bref, c'est une période qui demande beaucoup de vigilance et beaucoup d'attention de la part de nos agents qui sont éparpillés dans toute la presqu'île. Ne pas tomber dans la routine quant à l'accueil des visiteurs, faire de la prévention contre les défrichements, renforcer les sensibilisations et l'éducation auprès des communautés riveraines du parc. Après une longue vacance de poste, la période a également été marquée par le recrutement d'un nouveau Chef de Volet Appui au Développement, Monsieur Nathanaël RAZAFIMAHATRATRA. Il succède à Monsieur Willy Mora, devenu Directeur du Parc National de Mananara. Enfin, à toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne année 2006.

SALAVA Haja  
Directeur du PN Masoala

## Contenu

### Page 1

Utilisation de système  
Revolving Fund  
Cuisine pour les visiteurs à  
Nosy Mangabe

### Page 2

Visite des croisières à  
Masoala  
Visite nature dans le Parc  
Panneaux d'information

### Page 3

Atelier de restitution Parcelle  
marine  
Suivi bio écologique Parcelle  
marine 2005

## Le Système du « Revolving Fund », une stratégie qui permet d'appuyer les pêcheurs pour l'acquisition de matériel de pêche conforme aux normes de protection du parc

Vers la fin du mois d'octobre 2005, le volet Appui au développement et le volet Conserverie Marine ont procédé à la distribution de matériel de pêche à 16 ménages qui vivent près des 3 parcelles marines du Parc National de Masoala. Il s'agit de fil de pêche destiné à la fabrication de filets à maille de 5 cm ou plus. Cela constitue une forme de prêt que chaque pêcheur remboursera progressivement : les remboursements serviront à répondre à de nouvelles demandes d'appui en matériel, et ainsi de suite (d'où le nom de « revolving fund »).

### Nathanaël RAZAFIMAHATRATRA

Chef de volet Appui au développement et éducation



Réunion d'explication du système Revolving Fund avant la distribution du fil de pêche

## Une cuisine pour les visiteurs à Nosy Mangabe

Jusqu'à récemment il y avait peu de séparation entre les facilités destinées aux Agents du Parc et celles destinées aux visiteurs. Cette situation créait parfois quelques problèmes entre les agents, les guides ou les cuisiniers des hôtels. Pour éviter ces inconvénients, une cuisine a été construite spécialement pour les visiteurs.

La prochaine étape consiste à l'équiper avec le minimum d'ustensiles de cuisine permettant aux visiteurs de moins s'encombrer de bagages pour leur séjour sur l'île. Plus tard, l'objectif c'est de mettre en place un mode de gestion qui pourrait générer un fonds autonome pour l'infrastructure elle-même.

Emmerentienne Mametsa  
Chef de volet Ecotourisme



## Les croisières font de plus en plus escale à Masoala...



Le Ponant au mois de février, Island sky, Hanseatic et Europa en novembre et décembre. Ce sont les bateaux de croisières qui ont visité Masoala pour cette année 2005. La grande majorité des visiteurs sont des germanophones. De telles arrivées de grands groupes contribuent à la santé financière du parc, même si cela demande des mesures d'accueil adaptées (disponibilité de guides, répartition des groupes sur les pistes pour garder le caractère du site).

**Emmerentienne Mametsa**  
Chef de volet Ecotourisme

## PANNEAUX D'INFORMATION

En complément aux travaux d'installation des panneaux de limite et des panneaux d'information de villages en 2002-2003, nous avons installé 16 panneaux dans les Zones de Mahalevona et d'Ambanizana. L'installation s'est répartie comme suit :

Nombre panneaux	Zone Ambanizana	
	de village	de limite
2	Ambanizana	Masiaposa
1	Rantabe	
1	Nandrahanana	
1	Ambodiforaha	
1	Marofotra	
2	Ambodibaro	Saharamy
1	Anjinjakoho	
1	Ambatomizana	
	Zone Mahalevona	
1	Hiaraka	
2		Andravimbe
1		Sahameloka
1		Sakatihina
1		Andratambe

Avant l'installation de ces panneaux nous avons tenu des réunions avec la population locale dans tous les villages. L'objectif était de les informer sur la nature et l'objectif de l'opération (informations sur les règlements concernant le Parc, signalisation des limites).

## Visite Nature dans le Parc à Marofotra

Les membres du Club Environnemental MEYC (Maroantsetra Environnemental Youth Club) ont bénéficié d'une sortie nature organisée par le Parc. Cette sortie entre dans le cadre des activités d'Education Environnementale des jeunes écoliers riverains du Parc. Ils étaient une trentaine avec beaucoup de nouveaux membres et la plupart arrivaient à Marofotra pour la première fois. La visite a été dirigée par le Responsable Education Environnementale et des Agents du Parc basés dans la zone et avait pour objectif de montrer aux élèves du Club Meyc la parcelle marine de Tampolo et ses richesses naturelles. Ils ont aussi eu l'occasion de visiter la piste de Lohatrozona pour voir les lémuriens tels que le vari roux (*Varecia variegata rubra*). Après les visites, les élèves ont été invités à préparer des exposés en groupe sur des thèmes relatifs à la gestion du parc, le développement rural, l'éducation environnementale, l'écotourisme, la conservation, la biodiversité terrestre et la biodiversité marine.



Photo Club MEYC

Quelques semaines plus tard en décembre, c'était au tour d'un deuxième groupe, le Club ZAGS (*Zanatany Green Soldiers*) de bénéficier du même programme de visite. Et comme toujours, dès qu'une visite nature est terminée, les élèves demandent déjà la date de la prochaine sortie !



Photo Club ZAGS

**Randrianasolo Alphonse**  
Responsable Education Environnementale

## PANNEAUX D'INFORMATION (suite)

Les autres objectifs de ces réunions étaient de mettre au courant et d'impliquer les Autorités locales dans les activités du Parc et de faire choisir par la population le lieu d'installation du panneau de village (lieu public très central).



Panneau de village à Marofototra

**ANDRIANJARA Amavatra Hervé**

Chef de Volet conservation et recherche finalisée terrestre

## Ateliers de restitution des résultats du suivi écologique et de concertation avec la population locale dans les parcelles marines

Un atelier par parcelle marine (Tampolo, Ambodilaitry, Tanjona) a été organisé du 16 au 18 décembre 2005.

Comme chaque année les objectifs étaient la restitution sur la campagne de suivi écologique 2005 et l'échange d'information entre les responsables de l'ANGAP/WCS et les communautés riveraines du parc sur la gestion des parcelles marines, avec l'implication d'acteurs tels que les autorités locales.



Des résultats non négligeables ont été perçus durant les trois ateliers

Durant les trois ateliers les participants se sont mis d'accord qu'en 2006, il faudrait qu'il y ait plus d'action de sensibilisation sur les textes réglementaires de la pêche, sur les conventions collectives, le COAP, et plus d'efforts de développement dans la zone limitrophe des trois parcelles marines.

**ZAVATRA Jean-Baptiste**

Chef de Volet conservation et recherche finalisée terrestre

## Monitoring bio-écologique annuel des parcelles marines

Du 1<sup>er</sup> au 18 novembre et du 5 au 12 décembre dernier, la collecte systématique des données du suivi écologique a été assurée par le chef de volet conservation marine et le responsable de programme GIZC-baie d'Antongil de WCS (BEMAHAFALY R.) avec l'aide des Agents des parcelles marines (ces derniers ont bénéficié au préalable d'un complément spécial de formation).

Par rapport à l'année dernière, l'impact du blanchissement survenu durant les quatre premiers mois de l'année 2005 se manifeste nettement par une forte dégradation du taux de coraux vivants remplacés par des assemblages d'algues et des algues calcaires. Pour rappel, ce dépérissement du corail est dû à un événement lié au réchauffement climatique (effet de serre).

Dans l'ensemble bien qu'il ait cette diminution du taux de coraux vivants, la présence dans les comptages de gros poissons prédateurs de différents maillons de la chaîne alimentaire est un indicateur d'efficacité de gestion (protection).

La présence de nombreuses holothuries dans certaines zones des parcelles marines pourrait s'expliquer par la fermeture de l'exploitation de cette ressource depuis le début de l'année.

Quant aux invertébrés nuisibles, on a noté la présence non négligeable des oursins dans les zones les plus dégradées par les accidents climatiques.



Une cinquantaine de raies observées durant le suivi écologique

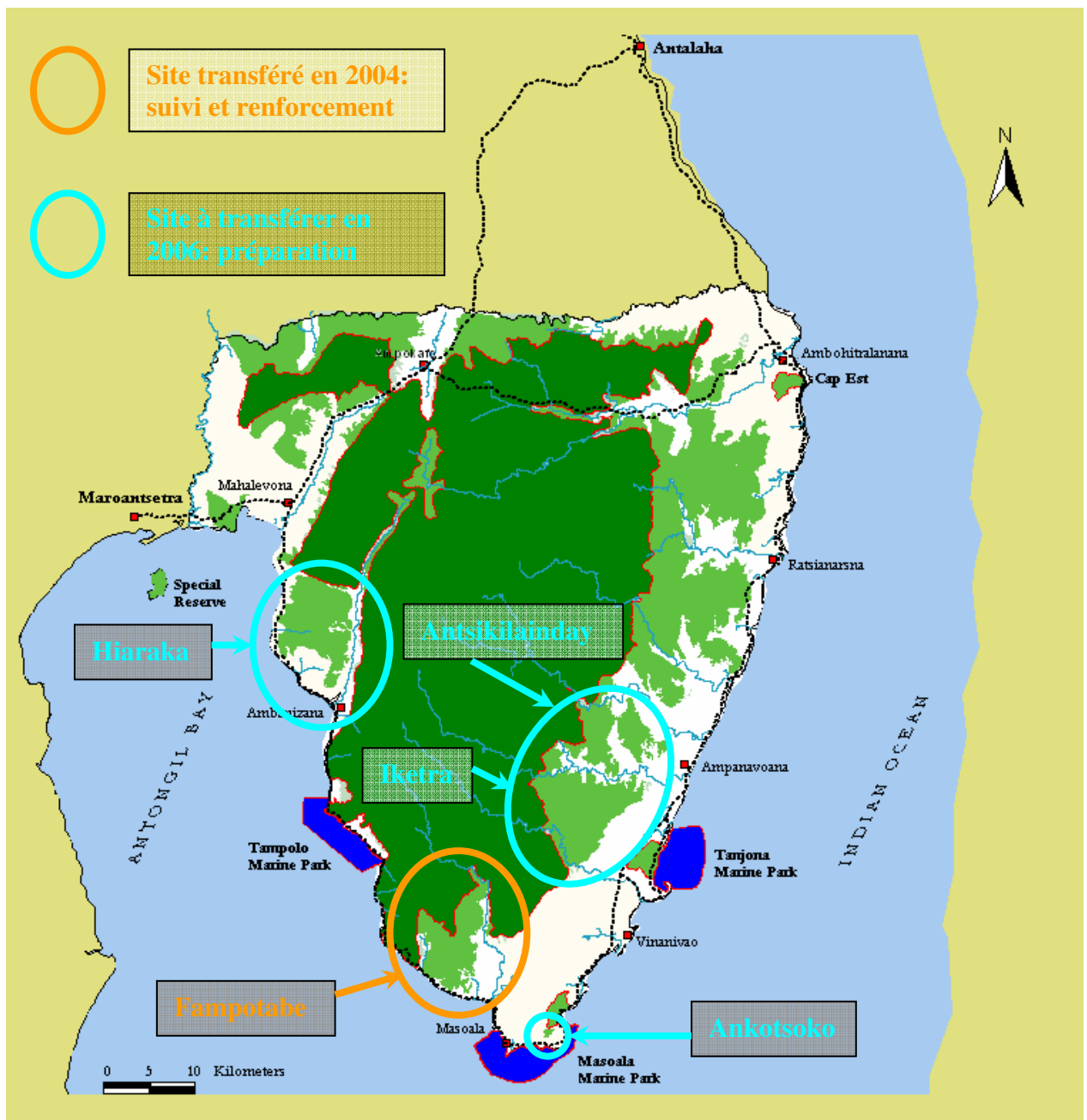
## UN CERTAIN MODELE DE GESTION

Au cours de ce trimestre, 2 missions indépendantes d'experts de la conservation se sont succédées pour venir examiner de près le mode de gestion en usage au Parc National de Masoala. L'une se plaçait dans le cadre de la définition des futures modalités de gestion des nouvelles aires protégées en cours de création à Madagascar (« vision Durban »). L'autre était un groupe de chercheurs internationaux de haut niveau venus observer certaines particularités de gestion d'aires protégées pratiquées à Madagascar en vue de formuler des recommandations transposables aux programmes de conservation en général. En particulier, le mode de fonctionnement des parcs marins de Masoala et le système de gestion qui y est développé ont suscité un grand intérêt auprès des investigateurs, même s'il nous reste du pain sur la planche.

## La Gestion Contractualisée des Forêts : la préservation d'une ceinture de forêts productives



Les sites de gestion contractualisée des forêts (GCF)



## La Gestion Contractualisée des Forêts : la préservation d'une ceinture de forêts productives

par Nicolas Blondel, Conseiller Technique

Les scientifiques et les spécialistes de la conservation qui ont conçu le tracé des limites du Parc National de Masoala dans les années 1990 ont veillé à respecter un grand principe : maintenir suffisamment de surface de forêt **en dehors** du parc, pour permettre à la population environnante de satisfaire ses besoins en bois et en produits forestiers.

Cependant, presque 10 ans après la création du parc, il s'avère que la pression sur ces forêts hors du parc est très forte, notamment en raison de la croissance démographique, mais aussi du commerce de certains bois de valeur. Suite aux défrichements, le territoire occupé par la forêt régresse, et là où elle subsiste, suite à l'existence d'une sorte de front d'exploitation des essences utiles elle a tendance à s'appauvrir rapidement. A moyen ou même court terme, si l'on n'agit pas, le grand risque est que les ressources forestières entourant le parc soient perdues, et que la forêt du parc se retrouve « seule en première ligne » face aux besoins de la population riveraine.

C'est pourquoi, depuis 2004 un programme visant la gestion durable des massifs forestiers hors du parc a été lancé. L'objectif est de développer des systèmes de gestion forestière par la communauté locale. Ceci est prévu par la loi malgache sous le nom générique de « transfert de gestion » : la gestion des ressources naturelles (dans ce cas-ci la forêt) est légalement transférée de l'Administration aux communautés locales spécialement formées, organisées et responsabilisées à cet effet. Dans ce cas-ci, ce transfert de gestion fait l'objet d'un contrat entre l'Administration et la population locale concernée, contrat stipulant les règles de bonne gestion que cette dernière s'engage à respecter. D'où l'appellation « Gestion Contractualisée des Forêts » (GCF).

Comme tout projet communautaire, cette entreprise demande de nombreuses années de travail en profondeur avec les populations concernées pour asseoir les systèmes de gestion. Des Comités de Base (COBA) représentatifs de toutes les couches de la population et effectivement chargés des activités sont créés autour des différents massifs. Le premier massif où l'expérience fut lancée en 2004 est Fampotabe (4500 ha de forêt). Après les phases initiales de mobilisation de la population pour obtenir leur adhésion, les phases d'étude du milieu (enquêtes villageoises sur les rapports homme-forêt et inventaires des ressources) ont fourni les données permettant de concevoir de manière participative les modalités de gestion à appliquer. A la suite de cela, le transfert de gestion officiel avec signature du contrat avait effectivement eu lieu à Fampotabe lors d'une cérémonie officielle. Depuis lors, le Comité de Base veille à l'application sur le terrain des modalités d'utilisation de la forêt communément adoptées.

L'année 2005 a consisté en deux nouvelles étapes pour l'ANGAP qui est l'initiateur du processus : d'une part l'évaluation et le renforcement du fonctionnement du système à Fampotabe, et d'autre part le démarrage de 3 nouveaux sites, le massif de Hiaraka, le massif d'Iketra-Ansikilainday et la petite forêt littorale sacrée d'Ankotsoko. La carte ci-dessus permet de visualiser aisément la position et l'étendue géographique de tous ces sites. A l'heure qu'il est, l'équipe du parc et ses personnes ressources travaille avec les communautés locales et l'Administration forestière sur une surface totale de plus de 20 000 ha de forêts. Un total de 10 Comités de Base sont maintenant opérationnels autour de ces 4 sites, et cela concerne 4 Communes rurales. L'ensemble du personnel du parc et ses collaborateurs ont été extrêmement occupés les 6 derniers mois par la réalisation des phases préparatoires, mobilisation des communautés, enquêtes et inventaires des ressources sur le terrain. Des monceaux de données sont traitées, et la phase du transfert de gestion officiel est prévue pour bientôt dans les 3 nouveaux sites.

La carte ci-dessus montre aussi l'ébauche d'une gestion des ressources forestières tout autour du parc à l'échelle de la péninsule, ce qui représente un énorme défi. En effet, il ne s'agit plus exclusivement d'un travail cantonné au territoire du parc, toute la zone périphérique est également concernée.

### AUTRES NOUVELLE EN BREF

Les mois de novembre et décembre 2005 ont été particulièrement difficiles en termes de protection du parc. Les prix de la vanille ont encore davantage chuté, incitant les agriculteurs à cultiver plus de riz pluvial. La sécheresse de décembre a facilité les défrichements et multiplié les feux incontrôlés.

Excellente nouvelle cependant, dans les dernières heures de décembre, la nouvelle Aire Protégée de Makira, contiguë du parc de Masoala, a été officiellement créée, après des années de travail préparatoire notamment du projet Makira de WCS. L'essentiel des forêts entourant la Baie d'Antongil sont maintenant protégées (plus de 5000 km<sup>2</sup>).

### Contact

Parc National Masoala  
B.P. 86, Maroantsetra 512, Madagascar.  
Email: [pnmasoala@wanadoo.mg](mailto:pnmasoala@wanadoo.mg)

Ce bulletin n'est disponible qu'en version électronique. Veuillez vous inscrire à :  
[www.masoala.org](http://www.masoala.org)

Masoala News est un produit du PN Masoala. Les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et pas nécessairement ceux de WCS ou de l'ANGAP

Les gestionnaires du PN Masoala sont très reconnaissants envers les organismes suivants pour leur soutien financier: l'Etat Malgache, Zoo Zurich, McArthur Foundation, USAID, WCS, WWF, Friends of Masoala, HTK, NGS

